

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « AFMA SA » de la société « SAFE ASSUR SARL » à travers l'acquisition de 49% restants de son capital et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « AFMA SA » ;
- **La cible :** « SAFE ASSUR SARL ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Marché de courtage en assurance et réassurance.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 juillet 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « AFMA SA » de la société « SAFE ASSUR SARL » à travers l'acquisition de 49% restants de son capital et des droits de vote y afférents.

« AFMA SA » est une société anonyme de droit marocain, ayant son siège social sis 22, boulevard Moulay Youssef, 20070 Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 22463. Elle compte 16 filiales qui exercent leurs activités de courtage en assurance et en réassurance dans différentes villes du Maroc ainsi qu'en Côte d'Ivoire. Ses services couvrent toutes les branches d'assurance pour les entreprises et les particuliers.

« SAFE ASSUR SARL » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, dont le siège social est sis étage 1, 22, boulevard Moulay Youssef, 20070 Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca, sous le numéro 450777. Elle est active dans le secteur du courtage en assurance au Maroc. Ses services couvrent toutes les branches d'assurance pour les entreprises et les particuliers.

Fait à Rabat le 10 juillet 2025